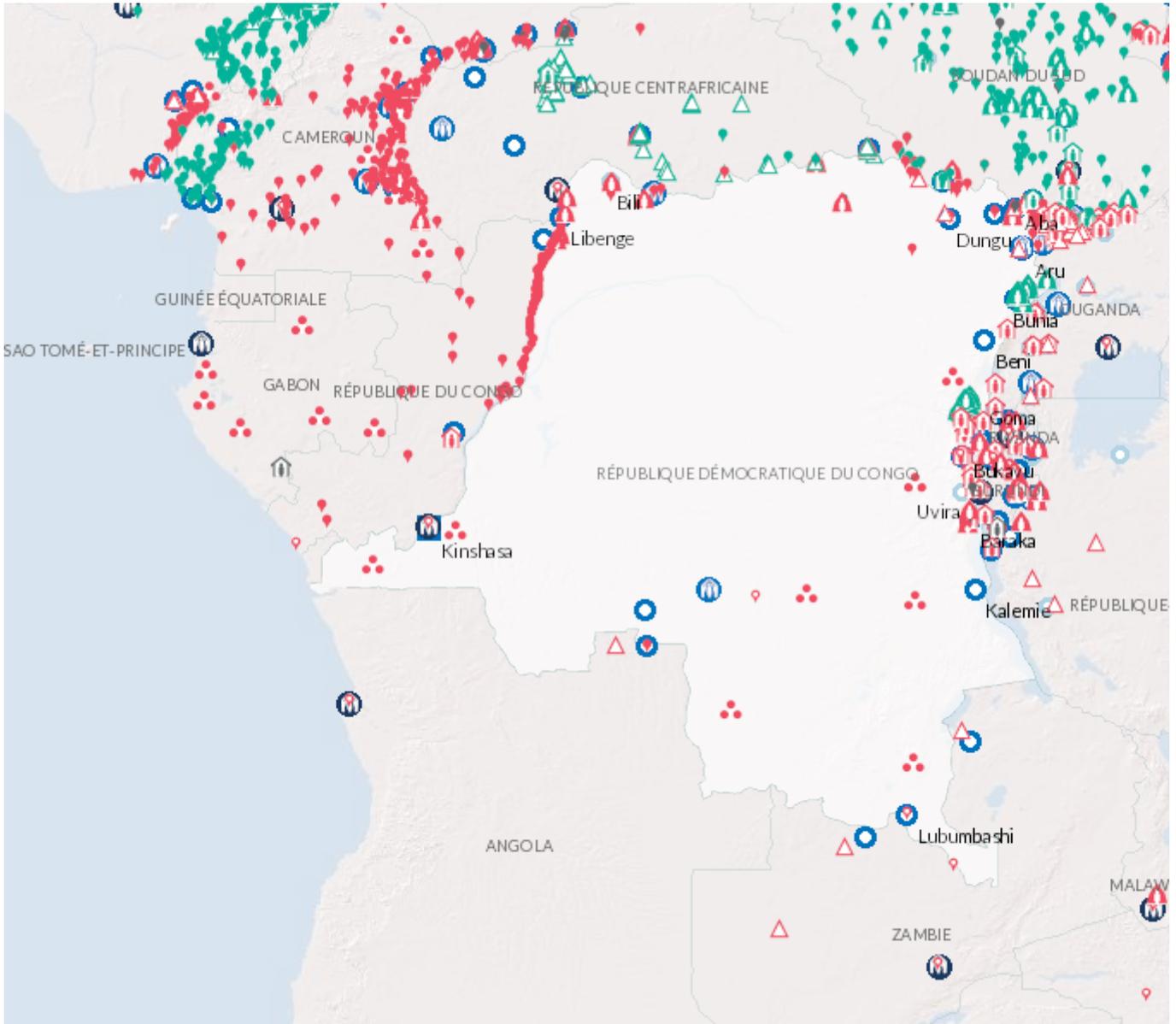




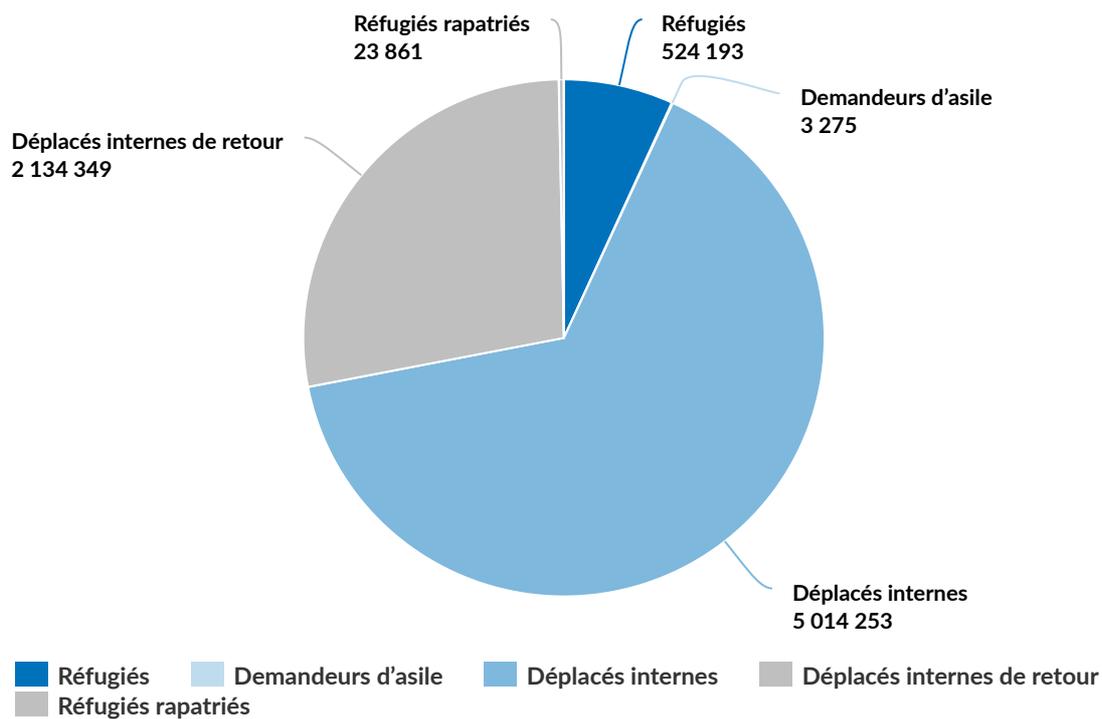
Opération: République démocratique du Congo



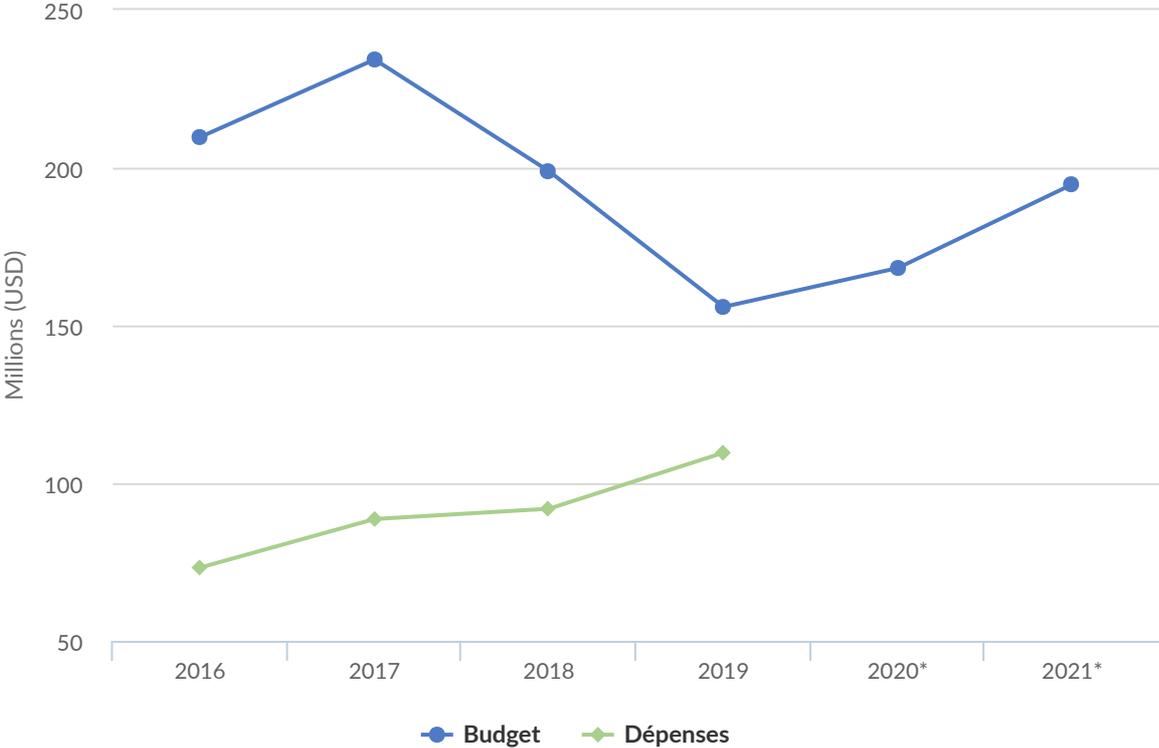
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 52% EN 2019

2019	7,699,931
2018	5,059,095
2017	5,145,780



Budgets et Dépenses - République démocratique du Congo



CHIFFRES DE PLANIFICATION CLÉS POUR 2021

- 92 000 personnes bénéficieront de campagnes de santé publique et d'hygiène.
- 50 000 réfugiés se verront délivrer un permis de séjour grâce à des efforts de plaidoyer.
- 24 500 personnes relevant de la compétence du HCR recevront des kits de production ou des moyens de production pour les activités agricoles, d'élevage et/ou de pêche.
- 6 658 personnes relevant de la compétence du HCR recevront une aide en espèces ou des bons pour la création d'entreprises.
- 70 projets de coexistence pacifique seront mis en œuvre.
- 60% des personnes relevant de la compétence du HCR et des communautés d'accueil participeront à la prévention des violences de genre et à la protection centrée sur les victimes.

Environnement opérationnel

La situation humanitaire en République démocratique du Congo reste l'une des crises les plus complexes au monde. Si la sécurité s'est améliorée dans certaines parties du pays, la situation reste globalement préoccupante, les provinces orientales du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri ayant connu une détérioration significative en 2020. La République démocratique du Congo partage des frontières avec neuf pays et, en octobre 2020, accueillait 527 114 réfugiés et demandeurs d'asile, principalement originaires du Burundi, de la République centrafricaine, du Rwanda et du Soudan du Sud. Elle compte par ailleurs la plus grande population de déplacés internes en Afrique, avec plus de 5,5 millions de déplacés internes. Les déplacements cycliques et leur multiplication provoqués par l'insécurité ou les catastrophes entraînent une fragmentation des structures sociétales et, dans un contexte où l'état de droit est affaibli, la capacité des déplacés internes et des communautés qui les accueillent à faire face aux crises, ne cesse de s'éroder.

La majorité des déplacements se produisent à l'intérieur des frontières du pays, mais l'escalade de la violence a également contraint des centaines de milliers d'habitants à trouver refuge dans les pays voisins. En octobre 2020, 934 381 réfugiés congolais vivaient dans les pays voisins et géographiquement proches. Si un nombre restreint d'entre eux ont fait part de leur désir de retourner chez eux dans l'ouest du pays, la grande majorité des réfugiés congolais resteront probablement dans leur pays d'accueil en 2021, en particulier les ressortissants de l'est de la RDC, où la situation n'est pas propice à des retours sûrs et durables.

Les interventions humanitaires en faveur des réfugiés et des déplacés internes ont été compliquées par des problèmes d'accès résultant de l'insécurité, de l'insuffisance ou de l'absence d'infrastructures de base, des inondations fréquentes dans certaines régions et la recrudescence d'épidémies à fort impact liées au virus Ebola, au choléra et, depuis mars 2020, à la COVID-19.

Le cadre juridique de la République démocratique du Congo accorde aux réfugiés les mêmes droits de circulation, de séjour et d'accès aux services qu'à ses ressortissants. Cela permet d'appliquer la politique du HCR sur les alternatives aux camps dont la mise en œuvre se poursuivra dans de nombreuses zones d'accueil; la législation nationale permet ainsi de favoriser une transition vers un dispositif d'assistance communautaire et d'autonomiser les personnes relevant de la compétence du HCR et leurs communautés.

L'inclusion effective de toutes les personnes relevant de la compétence du HCR dans les plans de sécurité et de développement nationaux et locaux, et dans des systèmes nationaux renforcés, restera une priorité. La prévention de la fraude et de la corruption, ainsi que de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels, seront également des priorités du HCR en 2021.

En 2021, en s'appuyant sur une approche faisant le lien entre les domaines du développement humanitaire et de la paix, le HCR renforcera ses mécanismes de coordination et sa coopération avec les acteurs extérieurs. Des actions de plaidoyer seront menées auprès du Gouvernement, des agences de développement et d'autres partenaires pour encourager les interventions dans des domaines où le HCR est actuellement le principal – voire le seul – acteur. Cette approche nécessitera de renforcer les capacités des partenaires et de placer les ressources nécessaires pour répondre aux besoins en matière de formation, d'administration et d'équipements techniques parmi les priorités budgétaires. Le HCR établira par ailleurs activement des contacts avec le secteur privé afin de développer des partenariats, sur la base de ses priorités opérationnelles.

La pandémie de COVID-19 a aggravé la situation économique des personnes relevant de la compétence du HCR, compliqué encore davantage l'accès humanitaire et interdit les déplacements et les rapatriements transfrontaliers pendant six mois en 2020. Si les activités de rapatriement ont repris à la fin de 2020 et devraient se poursuivre en 2021, l'impact des mesures visant à maîtriser la pandémie reste important, à la fois pour les moyens de subsistance déjà précaires des personnes relevant de la compétence du HCR et pour ses opérations qui nécessitent des ressources financières et humaines supplémentaires, ainsi que du temps pour encourager la pratique des gestes barrières et des mesures d'hygiène.

Principales priorités

En 2021, le HCR veillera principalement à :

- 1. Améliorer le cadre juridique et les mécanismes de protection des réfugiés, des déplacés internes, des rapatriés et des apatrides.** Il s'agira notamment de plaider en faveur de l'adhésion, de la ratification et de la transposition des conventions internationales dans le droit national, notamment pour ce qui concerne les déplacements internes et l'apatridie; d'aligner les dispositions nationales sur les conventions internationales; de faire progresser le système national en matière d'asile; et d'inclure les droits des personnes relevant de sa compétence dans les réformes législatives sectorielles.
- 2. Inclure les réfugiés, les déplacés internes, les rapatriés et les apatrides dans les structures et les communautés nationales.** Il s'agira notamment de plaider pour l'intégration des personnes relevant de la compétence du HCR dans le système national de protection et dans les plans relatifs au développement et à la sécurité ; de faire participer les communautés au renforcement de leur protection et de leur résilience afin de leur construire un meilleur avenir; et d'assurer la mise en place et le suivi de mécanismes inclusifs de participation et de redevabilité basés sur une approche par âge, sexe et diversité, en particulier concernant les services publics grâce à un soutien aux capacités des autorités dans le domaine de la gestion des crises.
- 3. Promouvoir la cohésion sociale et la coexistence pacifique des réfugiés avec les communautés qui les accueillent** grâce à des projets communautaires et des programmes ciblés d'autosuffisance et de résilience.
- 4. Œuvrer pour atteindre des solutions durables.** Il s'agira notamment de promouvoir des stratégies visant des solutions durables comme l'intégration locale, les rapatriements volontaires, les retours durables ou, si possible, la réinstallation et l'accès aux voies complémentaires. Une analyse des raisons ayant entraîné la fuite et des obstacles au retour tels que les problèmes de logement, de terres et de propriété, ainsi que des facteurs contribuant au développement progressif de conditions propices à des solutions durables sera également entreprise.
- 5. Renforcer l'impact de la protection grâce à des synergies entre les groupes sectoriels.** Il s'agira notamment d'assurer un suivi rigoureux de la protection et une bonne gestion de l'information, pour permettre aux groupes de travail des groupes sectoriels de la protection, des abris et de la coordination et gestion des camps de disposer en temps utile d'informations de qualité sur les situations allant des stades de l'urgence jusqu'à celui des solutions. Il conviendra de garantir que le HCR et le groupe sectoriel de la protection coordonnent leurs activités avec les mécanismes d'intervention d'urgence actifs en République démocratique du Congo de sorte que les interventions reposent sur des considérations de protection.

2021 Budget (January) for Democratic Republic of the Congo | USD

The following table presents the budget as of January for this operation broken down at the objective level. Resource allocation at the objective level is subject to change during the course of the year as the operational situation evolves and priorities shift. The current budget by pillar, reflected in the bottom line of this table, is updated on a monthly basis and is replaced by the final budget at year-end.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Environnement de protection favorable					
Instruments internationaux et régionaux	0	1,167,335	0	1,075,659	2,242,995
Cadre juridique et politique	142,943	0	0	195,584	338,527
Aide juridique et recours judiciaires	1,099,508	0	0	1,077,857	2,177,365
Accès au territoire	465,325	0	0	0	465,325
Sous-total	1,707,776	1,167,335	0	2,349,099	5,224,211
Processus de protection et documents adéquats					
Identification des cas d'apatridie	0	526,391	0	0	526,391
Enregistrement et établissements des profils	1,084,730	0	0	1,257,051	2,341,781
Procédures de détermination du statut de réfugié	843,205	0	0	0	843,205
Documents individuels	580,445	0	0	0	580,445
Documents d'état civil	1,484,718	971,264	0	1,075,305	3,531,287
Sous-total	3,993,098	1,497,655	0	2,332,356	7,823,109
Sécurité face à la violence et à l'exploitation					
Protection contre la criminalité	337,316	0	0	0	337,316
	256,362	0	0	16,760,180	17,016,542
Prévention et interventions liées aux VSS	3,414,362	0	0	2,853,309	6,267,671
Protection des enfants	1,890,626	0	0	1,044,964	2,935,589
Sous-total	5,898,666	0	0	20,658,453	26,557,119
Besoins de base et services essentiels					
Santé	27,654,557	0	0	0	27,654,557

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	1,048,655	0	0	1,000,427	2,049,082
Nutrition	1,058,095	0	0	0	1,058,095
Eau	2,044,535	0	0	2,338,877	4,383,412
Hygiène et assainissement	1,801,656	0	212,232	2,115,989	4,129,877
Abris et infrastructures	2,717,190	0	0	9,386,056	12,103,247
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	1,446,820	0	0	10,921,986	12,368,805
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	2,722,281	0	0	718,032	3,440,313
Éducation	5,512,145	0	0	0	5,512,145
Sous-total	46,005,934	0	212,232	26,481,368	72,699,534
Autonomisation et autogestion communautaires					
Mobilisation communautaire	511,975	0	0	4,325,017	4,836,992
Coexistence avec les communautés locales	1,720,003	0	337,264	3,325,676	5,382,943
Autosuffisance et moyens d'existence	23,468,636	0	0	530,786	23,999,422
Sous-total	25,700,614	0	337,264	8,181,479	34,219,357
Solutions durables					
Stratégie pour la recherche de solutions globales	0	0	0	200,135	200,135
Retour volontaire	7,498,950	0	216,056	0	7,715,006
Réintégration	0	0	6,619,250	1,248,168	7,867,419
Intégration	968,270	0	0	0	968,270
Réinstallation	162,874	0	0	0	162,874
Sous-total	8,630,094	0	6,835,307	1,448,303	16,913,703
Direction, coordination et partenariats					
Coordination et partenariats	0	0	0	2,878,408	2,878,408

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Gestion et coordination des camps	995,196	0	0	0	995,196
Gestion des situations d'urgence	0	0	0	502,760	502,760
Relations avec les donateurs	1,115,687	0	0	1,440,614	2,556,302
Sous-total	2,110,884	0	0	4,821,782	6,932,666
Appui à la logistique et aux opérations					
Approvisionnement et logistique	12,643,896	0	1,353,134	4,894,921	18,891,951
Gestion des opérations, coordination et appui	3,401,503	0	412,855	1,674,736	5,489,094
Sous-total	16,045,399	0	1,765,990	6,569,657	24,381,046
2021 Budget (January)	110,092,466	2,664,990	9,150,792	72,842,497	194,750,745
Augmentation / Diminution	0	0	0	0	0
Budget 2021 courant	110,092,466	2,664,990	9,150,792	72,842,497	194,750,745